

La Lettre d'Info CGT E&C France N°28 du 30 Avril 2021

AU SOMMAIRE

👤 Édito	Page 1
👤 RAPPEL : Pétition pour la prise en charge des frais liés au télétravail	Page 2
👤 CSEE Champigny du 27 Avril 2021	Page 2
👤 Projet de réorganisation E&C Europe ?	Page 3
👤 Politique Salariale du Groupe Air Liquide	Page 4
👤 Elections TPE : La CGT conforte sa place de 1ère Organisation Syndicale	Page 4
👤 1er mai : Le jour d'après, je veux quoi ?	Page 5
👤 Calendrier social à venir	Page 5
👤 Gardons le contact !	Page 5

Edito

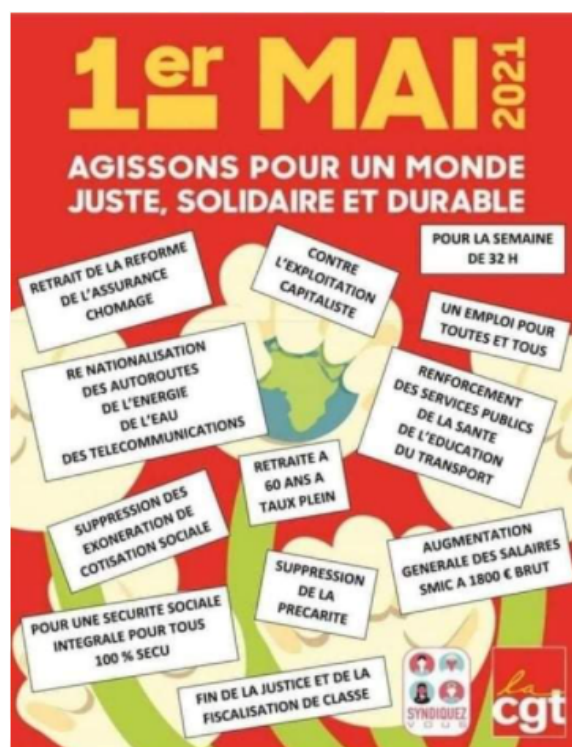
1er Mai : Agissons pour un monde juste, solidaire et durable.

Depuis plus d'un an, le monde entier est bouleversé par la pandémie de Covid-19. Cette crise est multiple et a de nombreuses conséquences dans le domaine de la santé en premier lieu, mais aussi sur les questions économiques, sociales ainsi que sur le respect des droits de la personne. Elle a mis en lumière les limites de décennies de politiques libérales menées pour le seul profit des intérêts capitalistes et leurs conséquences désastreuses.

“Tout faire, quoi qu'il en coûte, pour continuer l'accumulation des profits”

Au lieu de tout mettre en œuvre pour s'unir, au niveau planétaire, afin de se concentrer sur l'éradication du virus, les réflexes des chiens de garde du capitalisme restent les mêmes : mettre en œuvre de nouvelles contraintes et de nouvelles diversions afin de masquer leurs échecs dans la prévention puis dans la gestion de la pandémie.

Ironie de l'histoire, ce gouvernement qui accusait les infirmières, les urgentistes, les chercheurs, les manifestants de mettre à bas l'économie du pays (en réclamant des moyens nécessaires), se retrouve être le responsable de la catastrophe économique qu'il nous faudra affronter quand la fièvre retombera !



Ce 1er mai est l'opportunité de dénoncer l'imposture. De réaffirmer au pouvoir que le peuple continuera, certes, d'être solidaire des efforts demandés pour survivre à ses inconséquences. Mais qu'il ne doit pas être celui qui, au surplus, devra payer la facture.

RAPPEL : Pétition pour la prise en charge des frais liés au télétravail !

Lors de la 1ère réunion de négociation "QVT" du 15 Avril, le sujet de la prise en charge des frais associés au télétravail a été abordé... **et vite balayé.**

Si le télétravail peut présenter quelques avantages pour certains salariés, il ne faut pas réduire la question aux seuls gains de temps de transport, qu'il peut objectivement apporter, et passer par "pertes et profits" les contraintes et charges qu'il impose au personnel (il serait d'ailleurs intéressant de connaître l'évolution des charges supportées par l'entreprise avant et pendant le télétravail lié à la pandémie COVID). Va-t-on revenir à l'époque où le "petit personnel" se rendait au travail à bicyclette emportant, l'hiver, le sceau de charbon nécessaire au chauffage du bureau ? Pour le vélo, on y est...(survie de la planète oblige).



Soyons nombreux à signer et faisons signer nos collègues, afin que la Direction d'Air Liquide E&C France accepte d'ouvrir de réelles négociations avec les Organisations Syndicales concernant la prise en charge des frais additionnels générés par le télétravail.

Pour éviter le transfert de charge de l'employeur vers le salarié, suivez le lien ⇒ <http://chngrgq7>

CSEE Champigny du 27 Avril 2021

La réunion du CSEE de Champigny qui s'est tenue le 27 avril a abordé des points importants :

- **Orientations stratégiques** :

Les orientations stratégiques d'E&C France sont présentées au CSEE tous les 3 ans, comme la loi l'oblige. La dernière présentation a eu lieu en 2019. L'ex-Directeur des Orientations Stratégiques, devenu depuis Directeur d'E&C France, avait promis de présenter les nouvelles orientations en 2021. Cependant, compte tenu du marché et de l'orientation de Groupe pour la transition énergétique, cette présentation est repoussée en 2022. D'ici là, un appel d'offre vers 3 cabinets externes est lancé pour aider la Direction d'E&C France à définir cette stratégie.

- **Déménagement du CTE**

La Direction a présenté le projet de déménagement du CTE du Blanc Mesnil vers les Loges en Josas, au CSEE du 23 Mars 2021. Suite à cette présentation, un certain nombre de réponses, aux questions posées lors d'un CSEE Extraordinaire du 13 Avril, ont été apportées par la Direction.

Après avoir rencontré les salariés du CTE et constaté que les informations reçues par les salariés étaient contradictoires avec celles présentées par la direction, le CSEE a demandé que ces points soient clarifiés avant de pouvoir rendre un avis

- Nouveau périmètre d'activité du CTE après son déménagement sur le site des Loges-en-Josas ?
- Nouvelles définitions des postes à l'issue de la redéfinition de l'activité du CTE ?
- Mesures d'accompagnement des salariés ne pouvant pas bénéficier de la charte de mutation ou ne voulant pas déménager (actuellement celles proposées ne sont pas de nature à compenser une mutation forcée) ?

En conséquence, un délai supplémentaire d'un mois a été demandé par le CSEE. Ce délai aurait dû permettre :

- à la Direction d'apporter les éléments complémentaires à la bonne compréhension de l'impact sur l'organisation du travail
- d'organiser la (ou les) réunions(s) de travail supplémentaire(s) entre la Direction et les Élus
- aux salariés du CTE de prendre connaissance de l'intégralité des mesures liées à ce projet de déménagement.

Le direction a, bien entendu, refusé le report et affirmé que l'absence d'avis du CSEE valait avis défavorable.

Un vote quelque peu "forcé" a donc été organisé, sur le projet de déménagement :

Vote Favorable : 0	Vote Défavorable : 11	Abstention : 2
---------------------------	------------------------------	-----------------------



La **CGT** a voté défavorablement car elle considère que le manque d'information sur ce projet ne permet pas de rendre un avis éclairé. Le comportement de la Direction, qui a refusé un simple report de ce vote au prochain CSEE (dans un mois), est tout bonnement incompréhensible... Ce report aurait permis de clarifier certains points explicités ci-dessus. Nous ne comprenons pas qu'une demande de délai d'un mois, sur un projet prévu en 2022, soit refusée de la sorte.

- **Projet NEXUS** : La Direction a engagé une réflexion quant à la faisabilité d'intégrer le service comptabilité d'E&C France à un centre de service partagé. Ce Projet "NEXUS" a été présenté au Comité Européen (EWC). **7 salarié-e-s d'E&C France seraient impactés par ce projet s'il était mené à terme.**
- **Projet "E&C Europe"** : Ahhhh... Une bonne petite **réorganisation** ! Ça faisait tellement longtemps qu'on n'avait pas connu ça ! Ça nous avait presque manqué ! (non). Voir rubrique ci-dessous.

Projet de réorganisation E&C Europe ?

La Direction a évoqué une réflexion autour de la mise en place d'une organisation "E&C Europe" au CSEE du 27 Avril. Il s'agit d'un projet "au stade de la simple réflexion, de l'étude de faisabilité" selon les dires de la Direction.

Après le projet "Two-be-One" réunissant les centres E&C de Francfort et Cracovie sous une seule Direction (et les conséquences sur l'emploi qui l'ont accompagné), ce serait donc un nouveau projet réunissant E&C France, Francfort et Cracovie (et peut-être même Delhi ?) sous une seule et même Direction ? On n'en sait pas beaucoup plus à ce stade mais "Cela pourrait être la conclusion, nous verrons" nous a annoncé le Directeur E&C France, leader de cette réflexion...

Le nom de ce projet n'est pas arrêté pour l'instant... Three-be-One ? Four-be-One ? Obiwan ? 2be3 ? Nous, on propose "Chamboulle-tout"



Les mots entendus lors du CSEE sont déjà explicites "diminution du nombre de fonctions globales", "impact sur le management".

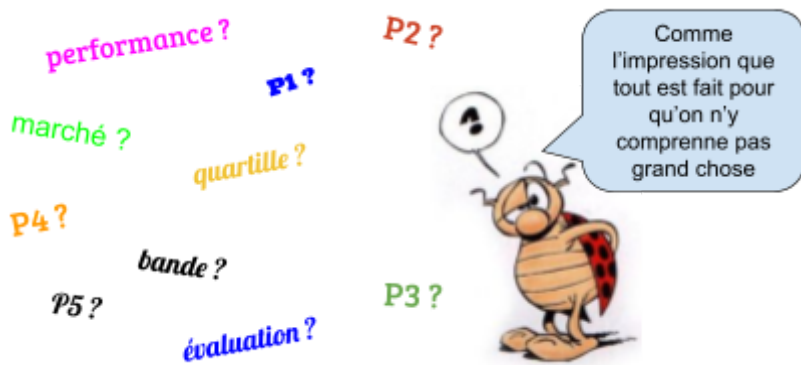
Et probablement aussi : impact sur l'organisation des projets, sur les emplois, sur l'effectif, sur le moral des salariés, sur les familles... Après tout, "des instrumentistes polonais ou indiens payés au lance pierre font tout aussi bien que des instrumentistes français facturés à 140€/heure non ?" **Réponse en été 2021 ?**

Les esprits "tatillons" s'étonneront peut-être de cette annonce de réflexion alors que la direction n'a pas encore défini de stratégie et ne semble pas capable de la définir sans l'aide d'un cabinet extérieur... Nous relèverons que l'histoire récente a confirmé, que quand un sujet est annoncé "en réflexion" aux Représentants du Personnel, on prépare en coulisse les cartons de déménagement... Celle-ci, doit-elle nous alerter ? Ou est-ce déjà trop tard ?

Politique Salariale du Groupe Air Liquide

La Coordination CGT du Groupe Air Liquide propose un tract sur la Politique Salariale d'Air Liquide.

Cliquez sur ce [LIEN](#) pour en savoir plus !



Élections TPE : La CGT conforte sa place de 1ère Organisation Syndicale

Les résultats de l'élection des représentants des salarié.e.s des Très Petites Entreprises (TPE) et des particuliers employeurs ont été proclamés ce vendredi 16 avril 2021. Au niveau national et interprofessionnel, les résultats sont :

Confédération générale du travail (CGT) <i>à l'exception de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy</i>	26,31 %
Confédération française démocratique du travail (CFDT)	16,46 %
Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)	15,89 %
Confédération générale du travail Force ouvrière (CGT-FO)	13,84 %
Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)	5,90 %
Union syndicale SOLIDAIRES (SOLIDAIRES)	4,27 %
Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)	3,85 %
Sindacatu di i travagliadori corsi (STC)	1,98 %
Confédération autonome du travail (CAT)	1,15 %
Union des syndicats anti-précarité (Syndicats Anti-Précarité)	0,83 %
Confédération nationale des travailleurs – Solidarité ouvrière (CNT-SO)	0,70 %

Le scrutin a été marqué par une abstention record, liée au contexte sanitaire, mais aussi à une absence quasi-totale de médiatisation : **mais la CGT et son Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens progressent.**

En effet, rien n'aura été épargné aux salariés des TPE dans cette élection, seuls 265 762 d'entre eux auront surmonté tous les obstacles pour voter. La CGT a été placée en tête du scrutin avec 67 634 voix, soit 26,31% et une progression de 1,19% par rapport à 2016. Cette tendance se confirme également dans l'encadrement avec une progression de 0,78%. Pour autant, **personne ne peut se réjouir d'un si faible taux de participation.**



La liberté d'expression de ces salariés aura été mise à mal, en premier lieu par le gouvernement qui n'a pas été à la hauteur des enjeux de cette élection (trois modifications de la date du scrutin, des difficultés d'acheminement du matériel de vote, une communication quasi absente...), ce qui a largement entravé une campagne déjà très impactée par le contexte sanitaire.

Les salariés des TPE ont choisi la CGT et son syndicalisme de proposition, de contestation, de revendication, de lutte et de négociation ! Plus d'informations sur <https://www.cgt-tpe.fr/>

Ce vote démontre que la CGT est le syndicat de tous les salariés, y compris ceux des très petites entreprises ! Ces résultats confèrent à notre organisation des responsabilités auprès d'eux pour gagner des avancées réelles en matière sociale, pour un monde plus juste et plus solidaire !

1er Mai : Le jour d'après, je veux quoi ?

Le 1er Mai, soyons visibles, solidaires, déterminé-e-s. Nous ne paierons pas la crise générée par des choix politiques d'un système capitaliste mortifère.



Même confiné-e-s, manifestons toutes et tous le 1er mai, depuis chez soi, avec des pancartes, banderoles ou en envahissant les réseaux sociaux. Rendons visibles, exprimons ce que nous voulons en France comme ailleurs : un changement de cap, pour un futur écologique, social, féministe et démocratique !

- **Prenez-vous en photo avec une pancarte et partagez-là** : Commencez votre message par : « **Le jour d'après, je veux** » et faites entendre vos revendications !
- Partagez vos photos, directement sur les réseaux sociaux en utilisant **#1maicgt**.
- Vous pouvez également nous les adresser sur l'adresse mail **cgtairliquideec@gmail.com**.

Calendrier social à venir

<i>Date</i>	<i>Réunion</i>
4 Mai 2021	Réunion Négo Intéressement
20 Mai 2021	Réunion Négo "Qualité Vie au Travail"
25 Mai 2021	CSSCT Champigny
27 Mai 2021	CSEE Vitry
31 Mai 2021	CSEE Champigny

Gardons le contact !

- Coordination Nationale des Syndicats CGT d'Air Liquide :
 - Site Internet : <http://cgtairliquide.reference-syndicale.fr/>
 - Compte Facebook : <https://www.facebook.com/Coordination-Cgt-Du-Groupe-Air-Liquide>
- Compte Twitter d'Air Liquide E&C France : <https://twitter.com/CGTAirLiquideEC>

N'hésitez pas à nous contacter, nous essaierons de répondre à vos questions.

Pour la CGT Air Liquide E&C France, le Délégué Syndical Central

P VIEUX-COMBE

LA CGT RESTE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

- Philippe VIEUX COMBE (Délégué Syndical Central) : 06 02 07 65 30
- Alain GUIBERT (Délégué Syndical Central Adjoint) : 01 48 82 66 26

La Coordination
CGT Air Liquide



La CGT E&C
France

